

Chaque semaine, retrouvez l'essentiel de l'actualité du secteur de l'assurance sélectionné par Astrée, sur [notre site internet](#) et sur nos comptes Twitter et LinkedIn.

Astrée · avocats



Astrée · consultants



Publication de la Médiation de l'assurance – devoir de conseil de l'assureur

octobre 22

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Monsieur CHNEIWEISS, Médiateur de l'assurance, s'est prononcé sur le [devoir de conseil de l'assureur](#). Il rappelle que l'assuré doit être mis en garde lorsque son contrat prévoit des garanties restrictives.

Publication de l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles du 4 octobre 2022

octobre 22

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

L'EIOPA a publié, le 4 octobre dernier, un [avertissement](#) dans lequel elle met en garde les bancassurances sur :

- ∞ le niveau des commissions pouvant être considérées comme très élevées,
- ∞ la compatibilité de la Directive sur la Distribution d'assurances avec la vente conjointe de produits d'assurance et de crédit qu'elles proposent.

Décision du Conseil d'Etat du 22 septembre 2022 – résolution amiable des litiges

septembre 22

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Le Conseil d'État a [annulé l'article 750-1 du Code de procédure civile](#) qui prévoyait l'obligation au recours préalable à un mode amiable de résolution du litige avant toute action judiciaire pour les litiges portant sur une somme inférieure à 5 000 euros.

Qui sommes-nous ?

Astrée est un réseau pluridisciplinaire d'avocats et de consultants spécialisés dans le secteur de la distribution de produits d'assurances bancaires et financiers.

Astrée

67 avenue Pierre Grenier

92100 Boulogne Billancourt

Tél. : 01 46 10 43 80

www.astreeavocatsetconsultants.com